



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 26 juin 2018

## Impact du Parc de l'Épervière sur la santé : une démarche d'évaluation novatrice et originale portée par la Ville de Valence

Mercredi 13 juin 2018 a eu lieu la restitution d'une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS) portant sur le parc de l'Épervière et réalisée par l'Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, à la demande de la Ville et sous l'impulsion de l'Agence Régionale de la Santé qui a subventionné cette étude.

Cette restitution s'est effectuée en marchant, avec une visite commentée du parc.

Les échanges qui ont eu lieu depuis 2 ans ont été particulièrement riches et participatifs et ont permis d'aboutir à des **recommandations, véritables outils d'aide à la décision**, figurant dans le document de synthèse de l'EIS joint en annexe.

### Qu'est-ce qu'une évaluation d'impact sur la santé (EIS) ?

La démarche de l'EIS permet d'identifier les effets potentiels d'un projet ou d'une politique sur la santé de la population. Véritable outil d'aide à la décision, elle a pour objectif de proposer des recommandations afin de maximiser les impacts positifs pour la santé et de minimiser les impacts négatifs.

Cette Evaluation, **novatrice dans la région Auvergne-Rhône-Alpes puisqu'elle est la 3<sup>e</sup> avec Lyon et Villeurbanne**, a permis d'objectiver **comment un projet d'aménagement urbain tel que le parc de l'Épervière peut apporter des bienfaits pour la santé des habitants**<sup>1</sup>, mais aussi d'appeler à la vigilance sur certains points, tout en préservant un équilibre permettant à la nature de se développer.

En effet, le projet d'aménagement du parc de l'Épervière avait été pensé de manière à **préserver l'ambiance naturelle du site** (espaces boisés et prairies, haies brise-vent et alignements d'arbres remarquables) tout en préservant et développant **des conditions favorables au maintien de la biodiversité**, afin de permettre aux espèces de trouver un écosystème favorable.

L'évaluation réalisée souligne notamment **les effets positifs du parc liés à sa conception, son accessibilité, son rôle sur l'environnement, sa qualité, son entretien, et plus particulièrement son adéquation aux attentes des habitants**.

Des associations comme la **Ligue de protection des oiseaux (LPO)**, œuvrant activement sur le parc de l'Épervière comme en témoignent les nombreux niochers installés dans les arbres, sont des acteurs locaux précieux pour apporter aux usagers des **outils pédagogiques sur le développement de la nature en ville**.

<sup>1</sup> D'après l'étude menée par Asterès (*Les espaces verts urbains, mai 2016*), **10% d'espaces verts supplémentaires à moins d'1 km permettraient d'économiser 94 M€ de dépenses de santé**.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

Ont notamment été sollicités dans le cadre de cette démarche les représentants d'Activ'seniors, des malades chroniques motivés de la Maison Relais Santé, la Ligue de Protection des Oiseaux, Biodiversité au fil de l'Eau et la FRAPNA, Roulons en Ville à Vélo, l'Office des Sports Valentinois et, pour accompagner la Direction Santé Publique de la Ville, les services des Espaces Verts ayant œuvré à l'aménagement et l'amélioration de ce parc en lien avec la direction de l'Urbanisme et leurs élus délégués.

Dans le cadre de la **politique active qu'elle mène pour un environnement favorable à la santé publique**, Valence, ville santé-OMS, est également **lauréate de l'appel à projet AACT-AIR 2016 de l'ADEME**, dans le cadre de l'étude Parcoura **sur les parcours urbains actifs** menée en lien avec l'Onaps (Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité) et l'ORS (Observatoire régional de la santé). Cette étude a pour objectif d'encourager les déplacements « actifs » (à pied, à vélo...) pour les trajets professionnels et de loisirs, en améliorant les parcours piétonniers et cyclables. Elle consiste à interroger des groupes d'habitants (seniors, étudiants...) et à les mettre en situation jusqu'à l'automne prochain. De leurs remarques naîtra ensuite un plan d'action.



CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)

valence.fr

valence<sup>tv</sup>

